

AGENDA 21 DE LA VILLE DE DE MENNECY

Comité de suivi et d'évaluation
Réunion n°1 du 14 octobre 2014 – Compte rendu

Présents :

Jouda PRAT	Conseillère Municipale spéciale : Développement Durable, Agenda 21, Aide à domicile, Emploi, Familles et affaires sociales
Anne-Marie DOUGNIAUX	Adjoint au Maire : Urbanisme, Hygiène et salubrité, Assainissement
Annie PIOFFET	Adjoint au Maire : Sports, Vie associative, Jumelage, Expositions
Jean FERET	Conseiller Municipal spécial : Affaires scolaires, Réseaux de télécommunications, Informatique, Transports
Jean-Stéphane MARTIN	Conseiller Municipal
Pierre MATHON	Région Ile-de-France Direction de l'environnement /service A21
Pascal GRAIN	ONF agence départementale de Versailles
Moric LATASTE	Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) chargé de mission
Rachel SIMON	SIREDOM chargée des opérations de prévention des déchets
Hélène PRE	Collège de Villeroy Principale Adjointe
Jean-François POITVIN	Association ADEMO – Président
Christian PAUMIER	Association ASEC - Président
Claude ROUMEJON	Association MENNECY ECHANGE BONI
Nathalie PARIS-LECOMTE	Association SESAME Directrice
Julien HEURTELOUP	Association SESAME Chargé de développement
Gérald GALLET	Ville de Mennecey Directeur des Services Municipaux
Claudine KABELAAN	Ville de Mennecey chargée de mission Agenda 21

Excusés :

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT	Maire
Céline BRAILLET	Conseil Général de l'Essonne Délégation au DD et solidaire chef de projet A21
Xavier DUGOIN	Président du SIARCE

Absents :

Claude GARRO	Adjoint au Maire : Finances, Travaux
Patrick LEGRIS	Conseiller Municipal
Julien SCHENARDI	Conseiller Municipal
Dominique MICHEL	Direction Départementale des Territoires (DDT) chargée de mission A21/PCET
Pierre-Olivier VIAC	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE) responsable DD et orientations économiques
Serge GATEFAIT	Représentant Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
Alain MOREAU	Lycée de Mennecey Proviseur

Ordre du jour :

1. Historique
2. Comité de suivi et d'évaluation
3. Le plan d'actions et le système de suivi et d'évaluation
4. Communication et participation
5. Focus sur certaines actions engagées par la ville de Mennecey
6. Appel à reconnaissance Agenda 21 de France
7. Conclusion

Déroulement :

Madame PRAT ouvre la 1^{ère} réunion du Comité de suivi et d'évaluation. Elle excuse monsieur le Maire pour son absence, retenu pour la remise des récompenses du Cross des Ecoles.

Madame PRAT remercie les participants pour leur présence.

S'ensuit le déroulé du power-point qui sera joint au compte-rendu.

A l'issue de cette présentation, madame PRAT donne la parole aux participants.

Interventions :

Jean-François POITVIN (ADEMO) : dans la présentation, il a été fait un focus sur l'Allée des séquoias. Cette allée a la particularité d'avoir été, depuis 2001, labellisée « arbres remarquables de France » par l'Association A.R.B.R.E.S.*. C'est la seconde plus longue allée d'Europe.

Il y a une quinzaine d'années, des prescriptions de traitement anti-champignons auraient dû être faites pendant trois ou quatre ans. Ce traitement n'a été fait que pendant une année, d'où l'état des arbres aujourd'hui. Monsieur GRAIN connaît bien le problème des séquoias et du Parc de Villeroy.

Jean FERET : Il existe un déficit de communication/ information au sujet de l'Agenda 21.

Le site internet A21 n'est pas selon lui, suffisamment réactif et à jour. Le comité de suivi est donc « une balise » à faire connaître.

Il observe également que nos partenaires SIARCE, SIREDOM évoluent et augmentent leurs ambitions, notamment au sujet du traitement des déchets de restauration collective. Il y aura dans l'avenir à mener une réflexion et des choix à opérer.

De plus dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et des NAP (nouvelles activités périscolaires) les actions d'éducation au Développement Durable s'orientent de plus en plus sur le Périscolaire. Puisque la « refonte de l'Ecole » vise à renforcer l'acquisition d'un socle commun de connaissances fondamentales.

Christian PAUMIER (ASEC) : souligne la nécessité de cohérence des actions des différents services municipaux (ALSH, maison des Jeunes, périscolaire...) qui parfois semblent être en contradiction avec l'objectif Développement Durable. La ville de Mennecey se doit de guider les jeunes pour les activités Développement Durable et pas seulement les orienter sur des activités « consommation de Loisirs » exemple le Quad. Il faut toucher plus de jeunes.

*(*Arbres Remarquables : Bilan, Recherches, Etudes et Sauvegarde*)

Gérald GALLET (DSM) : amener les adolescents à opérer un choix entre une activité « karting » et une activité DD est difficile. La ville de Mennecey a souhaité mettre en place un « séjour été » à destination des jeunes avec la thématique Développement Durable et le constat c'est qu'aucun prestataire n'a répondu à la demande.

Jouda PRAT : justement nous avons un projet pour intéresser plus de jeunes mais auparavant il nous faut faire des démarches administratives. Monsieur GALLET va vous en parler.

Gérald GALLET (DSM) : Pour répondre à cela, la ville de Mennecey souhaite inciter l'inspection académique ainsi que les enseignants de la ville, à s'investir dans le dispositif « Eco-Ecole » qui vise à se mobiliser pour mener un projet d'éducation au développement durable dans les écoles, collège ou lycée.

Les services municipaux à destination des enfants et des jeunes seront également sollicités.

Nous venons d'écrire à l'inspectrice de l'Education Nationale pour la mise en place de ce projet. Eco-Ecole participe à l'éducation au développement durable dans le cadre du cursus scolaire. Il se situe au niveau européen. Ce projet a pour partenaires : Eco-Emballages et l'Ademe. Il est soutenu par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ainsi que l'Association des Maires de France. Ce projet pourra se concrétiser dès la rentrée de septembre 2015.

Madame PRAT demande à l'association SESAME qui ne participait pas au Comité partenarial de nous présenter son association.

Nathalie PARIS-LECOMTE (SESAME) : l'association intervient sur un territoire composé de 35 communes dans le sud-est de l'Essonne. Leur public est principalement composé de demandeurs d'emploi éligibles à l'insertion par l'activité économique. Leur action est un dispositif d'insertion professionnelle et d'accompagnement social.

L'association est un tremplin vers l'emploi principalement dans le secteur « services à la personne ».

Elle est impliquée dans le Développement Durable car elle a porté le projet de recyclerie de Prunay-sur-Essonne.

L'association a participé au Grenelle de l'Environnement. L'association dispose d'une antenne sur Mennecey.

Rachel SIMON (SIREDOM) : le SIREDOM au regard de ses objectifs s'engage de plus en plus dans la formation. Notamment le service formation propose à destination des agents des collectivités un nouveau programme « prévention des déchets ». Formation proposée en interne ou au Siredom. La ville de Mennecey peut solliciter ce service.

Pierre MATHON (REGION) : la Région Ile-de-France accompagne les collectivités dans l'élaboration de leur AGENDA21. A ce titre la ville de Mennecey lors de la Commission Permanente du 20 novembre 2014 devrait pouvoir obtenir la 2^{ème} phase de subvention.

L'exposé présenté par madame PRAT était clair. Les interventions dénotent un réel débat. Les vraies questions ont été posées. Dans le DD il y a ce qui relève du légal et ce que l'on peut faire en plus. Pour certaines actions, c'est bien d'avoir insisté sur ce qu'une commune peut faire pour prendre une avance sur ce qui est préconisé légalement. Parfois quand une loi arrive, certaines villes ont déjà pris une longueur d'avance et elles sont prêtes. C'est pour cette raison que les Agendas 21 vont être revitalisés

La ville de Mennecey possède de véritables atouts qu'il faut protéger et chaque fois qu'il vient sur Mennecey c'est pour lui un plaisir de venir dans une « ville à la campagne ».

Pierre MATHON (REGION) : souligne également qu'il serait souhaitable d'étendre le travail qui est fait avec le Conseil Municipal des Enfants afin de toucher plus de jeunes.

Pascal GRAIN (ONF) : Nous recevons du courrier de la Municipalité, il y a des difficultés à mettre en action certaines choses. Il y a des discussions en amont, la gestion du Parc de Villeroy justifie un partenariat.

En tant qu'agent de terrain de l'ONF, il pense qu'il est nécessaire de prévoir rapidement des réunions pour mettre en place des actions.

Christian PAUMIER (ASEC) : il faut une attention particulière pour le Parc de Villeroy et tenir compte de la flore mais aussi de la faune, notamment de la salamandre tachetée.

Qui la connaît ? Il faudrait la protéger et la faire reconnaître.

Conclusion :

Prochain comité de suivi et d'évaluation le 2^{ème} trimestre 2015.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire



Jouda PRAT
Conseillère Municipale
déléguée à l'Agenda 21